

☞ ☞ COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 FEVRIER 2023 ☞ ☞

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois Février à 19 heures 00, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M Alain TELLIER, Maire, en suite de convocations en date du 21 Février 2023 dont un exemplaire a fait l'objet d'un affichage à la mairie.

Présents : M Alain TELLIER ; M Gilles CALLEWAERT ; M Stéphane JUDE ; Mme Martine MUDES ; M Laurent VASSELLE ; M Christian GUILBERT ; M Fabrice COINON ; Mme Patricia BOYAVAL ; M Pierre REANT ; Mme Evelyne THUILLIER ; Mme Gaëlle GOUGET ; Mme Dorothée BRUGE.

Absents excusés : M Nicolas BRUGE ; M Etienne DEBARRE ; Mme Sylvie BOIN.

Procurations : M Etienne DEBARRE a donné procuration à Mme Dorothée BRUGE.

I- DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE : M Stéphane JUDE

II- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 26 JANVIER 2023 : Adopté à l'unanimité.

III-DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Monsieur le Maire expose que la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels prévoit, en son article 13, que « dans chaque conseil municipal où il n'est pas désigné un adjoint au maire ou un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile en application de l'article L. 731-3 du Code de la sécurité intérieure, est désigné un correspondant incendie et secours ».

Les modalités de cette désignation sont précisées dans le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022, à savoir : le correspondant incendie et secours est désigné par le maire parmi les adjoints ou les conseillers municipaux dans les 6 mois qui suivent l'installation du Conseil municipal. En cas de vacance de la fonction de correspondant incendie et secours, la nomination intervient lors de la 1ère réunion du conseil municipal qui suit cette vacance. Le maire communique le nom du correspondant incendie et secours au représentant de l'état dans le département et au président du conseil d'administration du service incendie et secours. Cet élu sera l'interlocuteur privilégié du Service Départemental d'Incendie et de Secours sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Le décret susmentionné du 29 juillet 2022 précise que cet élu peut notamment, « sous l'autorité du Maire »,

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Cette désignation devait intervenir dans un délai de 3 mois à compter de l'entrée en vigueur du décret du 29 juillet 2022, c'est-à-dire avant le 1er novembre 2022.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide de désigner M Stéphane JUDE titulaire et M Laurent VASSELLE suppléant, correspondants incendie et secours de la commune de Quiestède.

- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Contrôle poteaux incendie : En attente du devis de la régie eau CAPSO.

- Local orthophoniste : nous avons reçu un recommandé pour résilier le contrat de location.

Celui-ci s'arrêtera le 30 avril 2023

- Réunion CCID jeudi 16 Mars 18h

-Plan de sauvegarde communal : suite aux documents transmis, les personnes désignées doivent s'organiser pour élaborer la demande. Une 1^{ère} réunion aura lieu le mardi 18 avril à 18h.

- Devis APRT : Chapelle : 2 410.00 € (pas de TVA)

Nettoyage ensemble Karcher, Creuser Joints et les refaire à la chaux.

Intérieur, enlever lambris et reposer un nouveau.

- Devis APRT : Murs Garderie façade et pignon côté route et murets, pillasses jusqu'à l'ancienne mairie. Creuser les joints et les refaire à la chaux.

Purge des plaquages ciment sur l'ancienne mairie et pose de briquettes

Montant du devis : 9 138.00 € (pas de TVA)

- Devis Ets Floret Frères :

- remplacement de 4 fenêtres et une porte ancienne mairie aspect refait à l'identique.

Montant : 10 834.00 € HT.

- Devis plafond salle des sports : en attente

- Devis MTE PAYSAGES d'Ecques : Elagage de 3 tilleuls devant la mairie et 1 frêne derrière
montant : 456.00 € TTC sans évacuation.

- Devis INGEO : étude pour réalisation de chemins piétonniers, rue de Roquetoire, rue d'Ecques et rue de l'Eglise et aménagement de la voirie rue du Pont à Ham.

Mission Maitrise d'œuvre VRD rue d'Ecques et rue Eglise : 35 020.00 € HT

Mission Maitrise d'œuvre VRD rue de Roquetoire : 12 670.00 € HT

Mission Maitrise d'œuvre VRD rue du Pont à Ham : 25 200.00 € HT

-Plan de Prévention Risque Inondation Lys Supérieure : réunion jeudi 9 Mars 2023 à 14h30
salle du conseil de la CAPSO.

- Ecole préparation de la rentrée scolaire 2023 : aucune mesure particulière prise.

-Rue de Cochendal : l'arrêté a été suspendu. Un arrêté sera pris pour limiter le tonnage à 3t5
et vitesse 30 Km/h avec pose de panneaux.

- Travaux effectués à l'école : classe CP CE1 : pose de baguettes aimantées, d'une cloison
supplémentaire pour les urinoirs et remplacement des poussoirs chasse d'eau. Le problème
des odeurs a été résolu. Classe CM : mise en place de liège autour des tableaux blancs.

Support pour mise en place de la frise murale extérieure. Mise en place d'un projecteur
passage coté poubelles.

- Un compromis de vente sera signé pour le terrain 26 et signature de vente pour le terrain 11.

- Ossuaire, columbarium et parking : il est nécessaire de demander des devis avant la mise en
route d'une procédure au tribunal administratif.

- Liddl recrute pour le site de St Augustin des préparateurs de commandes CDI-CDD-

Saisonnier - CDI étudiant : Job dating les 16 Mars Febvin-Palfart salle des fêtes ;30 mars salle
Foch Aire ; 06 avril salle des fêtes Fauquembergues ; 13 avril salle des fêtes Théroouanne ; 20
Avril salle Léo Lagrange Longuenesse ; 27 Avril Maison des associations salle Acrémant
Saint Omer

- Rideaux dortoirs ??

-Mme Dorothée Bruge demande pourquoi il n'y a plus de panneaux d'affichage à l'extérieur.
M le maire répond que suite aux travaux du cimetière le panneau avait été retiré. Il sera remis
en place prochainement.

FIN DE SEANCE : 20H45

A. TELLIER

G. CALLEWAERT

L. VASSELLE

S. JUDE

M. MUDES

G.GOUGET

N. BRUGE

S. BOIN

/////

////

C. GUILBERT

F. COINON

P. BOYAVAL

E. DEBARRE

à D Bruge

E. THUILLIER

P. REANT

D. BRUGE